

sait le docteur. Puis venait le commandant donnant le bras au marquis Gouverneur, le Général s'était emparé de mon bras. Le pauvre bougre sous le coup de son absinthe titubait quelque peu ; les autres officiers avaient pris d'autres bras.

Nous étions encadrés par des miramils fusil sur l'épaule, et une foule de gamins, courant, grouillaient parmi nous. L'un de ces gamins avait sur la tête une étrange coiffure. C'était une calotte prenant bien la tête couverte d'une chevelure courte et épaisse et au dessus une espèce de chevelure un peu plus longue.

Je persuadai à notre commissaire, très nouvellement venu dans les colonies, que c'était un trophée de guerre, un scalp.

Il me dit son désir de l'avoir. Je lui représentai que c'était difficile, qu'il était défendu d'acheter ces scalps, mais pourtant que pour lui faire plaisir, j'allais essayer.

En entrant dans le fort, je le lui glissai dans la poche de son habit, en lui disant : N'y touche pas, n'y regarde pas, il sera temps quand nous serons à bord.

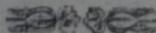
Je dis au docteur, que j'avais acheté un scalp pour le commissaire pour le prix d'un tsicari (0, Fr. 50), de demander à le voir, mais de ne pas le détromper.

Le docteur alla conter l'affaire au commandant qui fit appeler le commissaire toujours en extase devant son scalp, et désira le voir. Le commissaire arriva portant religieusement l'objet en question. Je n'ai jamais vu notre commandant rire de si bon cœur. Il riait et ne pouvait plus s'arrêter.

Mais, commissaire, finit-il par lui dire, le lieutenant s'est moqué de vous ! Il vous a donné la peau d'une toupe de bœuf, pour un scalp humain.

Tête du commissaire !

J. BERTHO



Troisième Partie



RÉCEPTION

DE

Monsieur HUBERT GARBIT

Gouverneur Général de Madagascar

PAR

L'ACADÉMIE DE LA RÉUNION

Le 30 Octobre 1921

Lorsque l'on apprit, à La Réunion, que M. H. Garbit, Gouverneur Général de Madagascar, avait bien voulu accepter l'invitation que lui avait faite la Colonie, et qu'il s'était embarqué sur l'avis Bellatrix pour venir passer quelques jours parmi nous, l'Académie de La Réunion fut des premières à se réjouir : L'occasion allait lui être offerte de témoigner à son fondateur toute sa gratitude, et de lui prouver qu'elle avait toujours à cœur la tâche studieuse et de si haut intérêt qu'il lui avait confiée en 1913. Malheureusement la brièveté du séjour de M. Garbit — l'universaire du 11 novembre exigeait sa présence à Tananarive —, et l'abondance du programme des fêtes n'ont laissé à notre Académie qu'une place restreinte dans la suite des réceptions et des réjouissances organisées en l'honneur de notre éminent visiteur. Elle s'efforça du moins de faire bien ce qu'il lui était possible de faire. Son Secrétaire Général M. Adrien Merlo s'y devoua, aidé d'une commission nommée spécialement.

Le jour même du débarquement de Monsieur Garbit, le 17 octobre, lorsque, à 11 heures, le Gouverneur Général pénétra, place du Gouvernement, sous le hall où attendaient Madame Estébe et les autorités dyonisiennes, un charmant et inattendu couple d'enfants se présenta à lui, offrant un compliment et des fleurs : Une gracieuse fillette de huit ans (l'âge même de l'Académie de La Réunion) costumée de violet, et un garçonnet de 8 ans (Le Musée Léon Dierx a été ouvert au public en novembre 1913), symbolisaient aux yeux de M. Garbit la joie qu'éprouvaient à le recevoir ses deux créations réunionnaises.

C'est le dimanche 30 octobre à 16 heures qu'eut lieu à l'Hôtel de Ville de St-Denis la séance solennelle que l'Académie de La Réunion tint en l'honneur de son fondateur. Le grand Salon de l'édifice municipal avait été, pour la circonstance, très élégamment orné par les soins de la Municipalité et du Secrétaire Général de l'Académie. L'estra-de dressée pour les orateurs s'adossait à un large panneau fleuri.

De chaque côté les délégations du Lycée et des Ecoles de la ville. En face, des fauteuils avaient été réservés aux Autorités, aux Académiciens et à leurs familles, aux Invités. Bien que les invitations eussent été obligatoirement réduites, le public était nombreux autant que choisi ; beaucoup de dames, égayant de leur grâce et de leurs toilettes claires cette réunion au caractère un peu sévère.

Monsieur Garbit fait son entrée à 16 heures précises. Il est accompagné de Monsieur Estébe Gouverneur de La Réunion, du Chef du Cabinet de ce dernier M. Créhange, de son officier d'ordonnance M. le Lieutenant Augagneur. Madame Estébe, Madame Créhange, et les autorités le saluent. Il prend place entre M. Estébe et M. Jules Hermann,

Président honoraire de l'Académie de La Réunion, qui a la présidence d'honneur de la Séance.

Après un chœur chanté par des élèves des écoles, M. Hermann donne la parole à M. Mézière Gaignard, président de l'Académie. Qui, mieux que celui-ci, possède l'art exquis de dire des choses aimables, de louer avec goût, de remercier avec tact et d'accueillir avec cœur ? Son allocution fut plusieurs fois et chaudement applaudie. Le lecteur la trouvera plus loin.

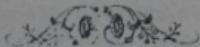
Monsieur Garbit ne le cède à personne quand il s'agit d'improviser un remerciement. Il l'a fait ce jour-là avec un particulier bonheur. Après avoir exprimé en quelques mots d'une justesse et d'une finesse remarquables sa reconnaissance pour l'accueil que lui faisaient et l'Académie « sa fille » et le public réunionnais, Monsieur Garbit a tenu à rappeler les raisons profondes — et toujours valables — qui lui ont inspiré la création de l'Académie de La Réunion.

Le long et glorieux passé de l'île, qui constitue une immense richesse à inventorier et à classer ; — l'abondance dans la société créole des éléments intellectuels, et la nécessité pour ces éléments de travailler dans un accord qui ne serait troublé par aucune de ces querelles violentes qu'excitent l'opposition des partis politiques et la lutte des intérêts ; — l'obligation pour l'avenir d'être digne d'un passé qui a connu des groupements intellectuels analogues ; — Monsieur Garbit explique ces raisons capitales pour lesquelles il a conçu et a réalisé ce centre d'études qu'est l'Académie de La Réunion. Elle est jeune, mais elle a la santé et la volonté de vivre ; et M. le Gouverneur Général termine en lui souhaitant longue et active existence. La netteté de ses idées, et la ferme précision de la forme dont il sait les revêtir n'ont pas moins contribué

que le charme naturel et simple de sa personne au grand succès qu'a remporté M. Garbit auprès d'un public qui n'a jamais oublié cet ancien Gouverneur à qui a toujours été sa plus vive sympathie.

La parole est ensuite donnée à M. Raphaël Barquissau, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Leconte de Lisle et membre titulaire de l'A. R. Le sujet choisi par le conférencier est on ne peut mieux approprié à la circonstance et à la haute personnalité devant laquelle il parle. Il traite des « Créoles à Madagascar ». Remarquablement documentée, l'étude de M. R. Barquissau est vigoureuse et probante ; pénétrée d'un patriotisme élevé et d'une tendresse filiale pour son île natale, elle est émouvante et persuasive ; très élégante de forme, imagée et fort éloquemment dite, elle a fait une impression durable. L'Académie de La Réunion ne pouvait mieux prouver à son fondateur que, fidèle à sa pensée, elle travaillait avec science et compétence *sur* La Réunion et *pour* La Réunion.

H. FOCCQUE.



DISCOURS

DE

Monsieur MÉZIAIRE GUIGNARD

à la séance solennelle de l'Académie

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

MESDAMES ET MESSIEURS,

Un des plus grands bonheurs de la vie sociale, c'est de revoir, après une longue absence, les êtres que l'on aime et dont on est sûrement aimé, et, par dessus tous les autres, ceux à qui l'on doit le jour. C'est vous dire, Monsieur le Gouverneur Général, avec quelle affectueuse sympathie l'Académie de La Réunion, née de votre cœur et de votre cerveau, a reçu la nouvelle de votre visite à ce pays qui n'a pas cessé de vous aimer pour le bien que vous lui avez fait, et avec quelle respectueuse et reconnaissante allégresse, elle salue votre présence ici de ses souhaits de bienvenue les plus vifs, et de ses plus chaleureux remerciements pour l'honneur que vous voulez bien faire en ce jour à votre fille chérie.

Oui, Monsieur le Gouverneur Général, votre Académie est heureuse de vous retrouver après huit ans avec ce même charme de l'esprit, du sourire, des paroles, ces mêmes amabilités et courtoisies aisées, dont votre personne lui a laissé un souvenir inaltérablement enchanteur. Elle est surtout heureuse et fière que les grands et terribles événements auxquels vous avez pris part vous aient été une occasion de mettre votre mérite en pleine lumière et de remplir, de réaliser les hautes destinées qu'elle

vous souhaitait et promettait à votre départ de cette colonie pour une autre plus grande, pour un théâtre plus vaste et plus digne de votre activité puis-ante, féconde, innombrable, comme un cœur de femme poète.

Votre passé, si riche d'actes utiles et bienfaisants toujours, souvent grandioses et glorieux, a été rappelé et loué comme il méritait de l'être, à St-Pierre, entre autres orateurs, par notre savant président honoraire, l'ardent patriote Jules Hermann, avec une superbe éloquence et l'enthousiasme communicatif d'un cœur toujours jeune, comme le vôtre, si vous me permettez de l'ajouter.

Ici, limitée par l'heure, l'Académie ne peut qu'esquisser et résumer votre éloge en répétant simplement ce que chacun dit et pense de vous. Tous vous admirent comme l'un des organisateurs de la grande victoire : et cela est vrai, puisque votre habile organisation du ravitaillement de la France par Madagascar, a permis aux troupes françaises nourries de bonne viande, de tenir et de vaincre ; cela est vrai, puisque l'armée de 41.000 tirailleurs que vous avez fait jaillir du sol malgache a joué un rôle très honorable dans la grande guerre. Bien plus, après avoir donné et assuré à la mère patrie, toutes les ressources que pouvait lui fournir votre riche Colonie, vous lui avez fait don de vous-même : vous avez demandé à aller au front ; et là vous avez si vaillamment combattu et si bien commandé, que le lieutenant Colonel Garbit est sorti du feu des batailles Colonel et commandeur de la Légion d'honneur. Honneur donc à vous, Monsieur le Gouverneur Général, d'avoir par votre patriotisme infatigable contribué à sauver la France et le monde de l'odieuse tyrannie boche.

Aussitôt de retour à votre poste, vous avez repris votre besogne, ces grands travaux destinés à achever l'œuvre depuis si longtemps commencée de la Colonisation de Madagascar, œuvre à laquelle sont attachés des noms d'hommes illustres, admirables, par la hauteur de l'intelligence, par l'énergie de la volonté et par l'amour de la France, toutes qualités qui vous distinguent vous-même de sorte qu'aux noms de Richelieu, de Gallieni, d'Augagneur l'histoire est en train d'ajouter celui de Garbit. Et cela à bien juste titre, car vous, comme un de vos pré-

décesseurs, M. Augagneur, vous avez voulu faire de la France Orientale lueuse par la monarchie une vraie France orientale du vingtième siècle, celle de la troisième République.

Pour vous, en effet, s'il nous est permis d'expliquer ainsi votre œuvre, par ce qui nous touche et nous intéresse le plus, coloniser Madagascar c'est la franciser républicainement, la franciser par le développement du bien-être matériel et moral, par l'expansion et par l'application des idées de justice, de bonté et d'amour qui rayonnent du drapeau tricolore et qui, tombant de ses plis, fécondent et renouvellent la terre qu'il protège. De là ces créations, ces institutions, ces constructions dont vous dotez et enrichissez Madagascar, en vue sans doute d'habituer progressivement à la civilisation française ce peuple jeune, sensible aux arts et intelligent, en imprégnant son âme malléable de la sensibilité, de l'intelligence, de la volonté de l'âme française, de cette âme merveilleuse qui vient de remporter la plus belle des victoires, celle du droit et de s'imposer à l'admiration, au respect, à l'exemple du monde par sa force morale. Noble et magnifique tâche que la vôtre, Monsieur le Gouverneur général, bien digne du cœur généreux de la France, bien digne du cœur généreux d'un de ses plus dévoués représentants et éminents serviteurs !

Après le plaisir forcément écourté de parler de vous, souffrez l'obligation où nous sommes de parler un peu de nous. Votre Académie peut se flatter d'avoir toutes les sympathies. Elle a d'abord celle de M. le Gouverneur Estèbe, qui, étant votre ami, entoure naturellement votre fille de sa plus affectueuse bienveillance. Ses conseils d'un esprit libéral nous sont précieux, comme nous est précieuse son éloquence communicative, comme sont précieuses à tous ses initiatives inspirées de justice. Les pouvoirs publics, les corps élus, le conseil municipal de Saint-Denis, surtout le Conseil Général représenté ici par son très distingué président, M. Lagourgue nous sont favorables : le public ne nous fait pas, comme vous pouvez le constater. Nous lui sommes d'autant plus reconnaissants de son empressement de ce jour qu'il nous permet de manifester avec plus d'éclat notre piété filiale envers notre fondateur.

C'est que, créée par vous, alors gouverneur de La Réunion, pour étudier et pour faire connaître ce pays qui vous est aussi cher qu'à nous-mêmes, Bourbon jadis, La Réunion aujourd'hui, nous avons toujours suivi vos sages instructions et sommes restés fidèles à votre patriotique programme. Nos travaux ne sont pas sans valeur. Plus d'un ferait honneur à une Académie moins modeste.

Constituée ainsi par vous, gardiens de ce feu sacré qu'est la langue et l'esprit français, nous devons tenir à ce que ne s'éteigne pas le foyer de lumière qui, depuis deux siècles rayonne de ce coin de terre sur les pays voisins. Vous, de votre côté, dans un domaine plus pratique, mais non moins idéal, vous poursuivez l'achèvement moral de la conquête des Malgaches par les moyens les plus propres à l'assurer et les plus conformes à votre nature et au génie de la France. Un des meilleurs, vous le savez, c'est la langue, expression de l'âme; âme elle-même. Au fond, nous travaillons donc, vous en grand, nous en petit, à la même œuvre, au bien de la Mère patrie, par l'union de tous ses enfants, par la communauté de leurs aspirations, que manifeste en la fortifiant la communauté de langue. Plus qu'ailleurs, en effet, dans le pays de France, entre la langue, l'esprit et le caractère des habitants régnent une étroite et féconde harmonie. L'esprit français et la langue française sont aussi unis que l'âme et le corps. Leurs qualités se correspondent, se pénètrent réciproquement, se concertent en quelque sorte pour révéler, exprimer et traduire fidèlement le caractère de la nation. La clarté du français, n'est-elle pas la probité du peuple? Sa justesse n'est-elle pas la justice de ce peuple? Son harmonieuse douceur n'est-elle pas bonté? Sa grâce n'est-elle pas sourire, le sourire qui ne dépare pas les lèvres des hommes, quand il est sincère, mais qui fleurit spontanément et s'épanouit sur celles des femmes quand elles parlent français, n'en déplaît aux partisans du créole, lequel a son charme aussi.

La langue française étant ainsi dans nos attributions, nous permettez-vous, Monsieur le Gouverneur Général, de vous dire sans flatterie que parmi ses qualités qui vous sont familières, il en est une que nous avons particulièrement remarquée en vos discours et en vos écrits, celle que

vous avez acquise dans l'habitude des mathématiques et du commandement, cette qualité qui consiste à réduire la pensée à sa plus juste et plus stricte expression, à lui donner le plus de relief et d'effet avec le moins de mots, à enfermer le plus de matière dans le moins d'étoffe: c'est la précision. Excusez, Mesdames et Messieurs, si ce mot d'étoffe échappé pour peindre la précision brillante du style de M. Garbit, évoque devant des yeux encore éblouis par les toilettes d'hier soir, une image mondaine, un peu légère pour une séance solennelle d'Académie, même égayée et embellie par la présence des dames.

Mais comment résister à la tentation de cette scène d'avant bal, de ce tableau vivant décrit par un mari poète?

LE SONNET

Je n'entrerai pas là, — dit la folle en riant, —
Je vais faire éclater ce corset de Procuste!
Puis elle enfle son sein, torse sa hanche robuste,
Et prête à contresens un bras luxuriant.

J'aime ces doux combats, et je suis patient,
Dans l'étroit vêtement qu'à sa taille j'ajuste,
Là serrant un contour, ici le déliant,
J'ai fait passer enfin tête, épaules et buste.

Avec art maintenant dessinons sous ces plis
La forme bondissante et les contours polis.
Voyez! la robe flotte et la beauté s'accuse.

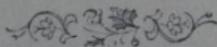
Est-elle bien ou mal en ces simples dehors?
Rien de moins dans le cœur, rien de plus sur le corps,
Ainsi j'aime la femme, ainsi j'aime la Muse.

J. SOULARY.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, aimons-nous, ainsi aimons-nous chez M. Garbit cette langue nette, fine, précise qui, reproduisant la pensée telle qu'elle naît et se déroule, la dessine, la nuance même dans la souplesse ou la fermeté des contours de grâce ou de force native.

Souhaitons à ses heureux lecteurs et auditeurs de voir longtemps à travers ses paroles son âme si richement douée. Souhaitons-leur de jouir longtemps de ses brillantes et solides facultés qui rappellent l'image même de la grande semeuse d'idéal, de l'infatigable chercheuse de vérité, de l'éternelle créatrice de beauté, de cette mère, la France, qui ne parle et n'agit que pour le bonheur non seulement de ses propres enfants qu'elle aime et traite tous également, mais encore pour le bonheur de l'humanité entière qu'elle embrasse de l'infini de son amour.

M. GUIGNARD.



L'œuvre de La Réunion à Madagascar

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est la seconde fois en dix-sept ans que l'île de La Réunion reçoit la visite du Gouverneur Général de Madagascar. Elle apprécie hautement cet honneur qui n'est point dû aux nécessités de la navigation puisqu'elle n'est plus sur la route de mer qui, par Bourbon, menait jadis de France à l'île Dauphine. Elle sait qu'elle le doit à la précieuse sympathie de deux hommes éminents qui ont vécu chez elle et apprécié le charme de sa vieille civilisation française avant d'aller s'illustrer dans le gouvernement de Madagascar.

Des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville qui prête aujourd'hui ses salons somptueux à notre Académie trop petitement logée pour recevoir tant d'amis, on peut découvrir, au delà des palmes du quartier de la Rivière, une maison basse accrochée à la rampe qui, de la Caserne, monte au plateau de la Redoute. Là vécut entre 1872 et 1875, le Lieutenant d'Infanterie de marine Galliéri. Dans cette petite maison où l'Académie eût profité de votre passage, s'il n'eût été si bref, pour apposer, en votre présence, une plaque commémorative, le grand homme d'Etat qui est désormais entré dans l'histoire, méditait devant les hautes perspectives de cette vieille ville française de St-Denis, déjà résidence du Gouverneur Regnault en 1669. Glorieux

vaincu de la guerre franco-allemande, sans doute rêvait-il déjà de chevauchées lointaines, et peut-être du palais de la Ville-aux-mille-villages d'où ce petit lieutenant mince, rigide, sec et froid d'apparence comme la lame de son épée, mais d'un cœur très chaud que corsetait une raison méthodique, devait un jour dicter des lois à un pays plus grand que la France.

Vous êtes un autre exemple. Monsieur le Gouverneur Général, de cette sorte de loi historique qui veut que les meilleurs colonisateurs de Madagascar viennent de La Réunion.

Le profond attachement que ce pays vous a gardé dit assez que vous avez marqué votre passage par des actes justes et des œuvres durables. Notre Président vous l'exprimait tout à l'heure en des termes que je me garderai d'affaiblir en les répétant. La Colonie tout entière, ses municipalités avant-hier, son Conseil Général hier, demain ses Chambres de Commerce et d'Agriculture, tout cet accueil unanimement et si j'ose dire affectueusement enthousiaste, ont dit ou diront l'empreinte ineffaçable de votre Gouvernement. Vous avez apporté encore un peu plus d'éclat à la haute et claire maison où la pierre symbolique de Jacob de la Haye, vice-roi des Indes, voisine avec l'impérissable image de Mahé de La Bourdonnais. Nous pouvons donc constater avec fierté que c'est chez nous que vous avez préludé au vaste rôle qui allait vous échoir sur la grande terre malgache, irrévocablement vouée depuis Richelieu et Colbert à la colonisation patiente et tenace des Français venus de Bourbon.

C'est une fatalité voulue par la géographie que l'action réciproque et l'étroite interdépendance de ces deux îles. Mais c'est la volonté des hommes d'ici, c'est l'élan unanime des cœurs qui par l'incessant apport de l'énergie réunionnaise sous toutes ses formes, militaire, navale, commerciale, agricole, diplomatique, parlementaire, administrative, religieuse, pédagogique, ouvrière, a fait de l'île minuscule mais française sans interruption depuis 1642, la sœur aînée et la tutrice — à quoi bon ces atténuations ? disons vrai : la mère — la cellule-mère de la vaste contrée enfin proclamée colonie française sur l'intervention

des députés réunionnais dans la fameuse séance du 20 juin 1896.

Que d'efforts pour en arriver là ! Et combien de fois préoccupée par sa politique intérieure ou européenne ou mondiale la France eût laissé prescrire ses droits sur Madagascar, si une intuition de génie de Colbert, renseigné par de Flacourt, n'avait créé à 560 kilomètres au large, dans une île édenique et déserte, un poste de commandement, d'alerte et de ravitaillement qui devint le foyer même de notre influence, la tête de pont de nos conquêtes, mieux qu'un Gibraltar, une colonie colonisatrice, Bourbon.

Vous connaissez l'enthousiaste description de Flacourt, basée sur le récit de douze *ligueurs* déportés là puis rapatriés.

« C'est l'île la plus saine qui soit au monde, où les vivres sont à foison, le cochon très savoureux ; la tortue de terre, tortue de mer, toutes sortes d'oiseaux en si grande abondance qu'il ne faut qu'une houssine à la main pour trouver, en quelque lieu que ce soit, de quoy dîner... En dehors du pays brûlé, le reste de l'île est le meilleur pays du monde arrosé de rivières et de fontaines de tous côtés, rempli de beau bois de toutes sortes, comme le lataigner, palmistes et autres, plein de ramiers, de tourterelles, de péroquets les plus beaux du monde... Quelques-uns y allèrent malades qui, incontinent après, recouvrèrent leur santé. Les estangs et rivières y fourmillent de poissons ; il n'y a ni serpent, ni insectes facheux ni mousquites piquantes. La terre y est très fertile et très grasse. L'air y est très sain, et quoy qu'il y doive estre très chaud, il y est temperé par des vents frais qui viennent, le jour, de la mer, et la nuit de la montagne. Ce serait avec juste raison que l'on pourrait appeler cette île un paradis terrestre... »

La salubrité du climat et l'absence d'indigènes, partant l'absence d'hostilité, voilà ce qui frappa Colbert : c'était, à portée de Madagascar, juste ce qui manquait à Madagascar.

C'est donc un sanatorium, une infirmerie, comme disent ses instructions, en même temps qu'une relâche et

un magasin de rafraîchissements que Regnault, Gouverneur désigné par la Compagnie des Indes, commença à organiser à Bourbon avec 20 jeunes ouvriers le 9 juillet 1665, tandis que le gros de l'expédition, 200 hommes environ, avec de Beausse, s'en allait coloniser Fort-Dauphin.

Ce que fut cette colonisation de Fort-Dauphin, on le retrouverait transposé dans le genre comique, en lisant le Port-Tarascon d'Alphonse Daudet : promesses mirifiques faites aux émigrants, réalités décourageantes, manque de vivres, air empesté par les marécages, chaleurs excessives, abandon de la métropole, division des chefs, indigènes hostiles qu'on ne se conciliait que par des unions irrégulières fatales à la pureté de la race d'abord, fatales ensuite aux individus mêmes dès que ces "petites alliées" se crurent abandonnées pour un convoi de Françaises. Cet incident termina notre essai d'implantation sur le sol malgache, mais avant même le massacre du 27 août 1674, Fort-Dauphin ne conservait plus que 127 Français sur les 4.000 émigrants venus de France depuis 1638. La plupart avait péri ; le reste avait fui une terre inhospitalière.

Cependant l'île Bourbon grandissait en importance. Son climat, ses ressources, sa situation, le courant qui du large du Cap de Bonne Espérance conduit vers l'île, celui qui le prolonge et mène à Fort-Dauphin, en faisaient une escale appréciée vers Madagascar et vers les Indes. Grâce à la prévoyance de Colbert, dont les archives coloniales (Madagascar, Carton I) contiennent à son sujet des instructions autographes, cette petite île de 200 kilomètres de tour, peuplée de colons, d'ouvriers, d'orphelines envoyées de France, se développa au point que le recensement de 1777 y constate une population de 35.069 habitants, dont 6.612 blancs et libres, et que le relevé de l'ordonnateur de Courcy pour 1782 accuse une entrée dans les magasins du roy de 16.526.171 livres de grains alimentaires, blé, maïs, riz, pois du cap, orge et haricots, sans compter les grains conservés par les habitants pour leur consommation, celle de leurs esclaves et de leurs animaux, sans compter 1.500 à 1.800 milliers de café pour l'exportation en France. " Bourbon alimentait l'île de France, approvisionnait nos escadres et versait une partie de ses produits dans nos possessions de l'Inde ". (Azéma).

Mais ce travail de culture et d'enrichissement n'est qu'un aspect de l'activité de La Réunion à cette époque.

Hardis et entreprenants, adroits au tir et débrouillards, gardant de leur origine, comme les Américains, le goût de la vie nomade et de la belle aventure, les Bourbonnais se tournèrent partout où il y avait gloire ou profit à conquérir.

Fort-Dauphin nous ayant échappé, les Gouverneurs successifs de Bourbon, puis à partir de Mahé de la Bourdonnais, les Gouverneurs Généraux des îles Bourbon et de France réservèrent néanmoins nos droits sur Madagascar, tâchèrent d'y maintenir pour nous le monopole du commerce. La population s'associait à ces mesures, les provoquait au besoin.

En 1767, en 1770 des milices s'organisent aux îles Bourbon et de France pour assurer la défense de ces colonies et des établissements de Madagascar et de l'Inde.

Les volontaires bourbonnais de 1758 à 1783 s'illustrent dans les campagnes d'Estaing, d'Eguille, de Suffren, de Bussy pour conserver à la France l'Hindoustan que nous allions perdre, hélas ! comme Madagascar.

C'est de Bourbon que part en 1786 l'expédition dirigée contre Benyowski, cet extraordinaire aventurier devenu roi d'une partie de la Grande Ile.

C'est de La Réunion et de l'île de France que le Général Decaen envoie planter à Tamatave notre drapeau qui y flotte jusqu'en 1811.

A la chute de l'Empire et par le traité de Paris, l'île de La Réunion devient l'unique centre de l'influence française dans la mer des Indes, et l'on voit mieux encore que par le passé se dessiner son rôle vis-à-vis de Madagascar.

La perte de l'île de France marque en effet doublement dans le destin de la Grande Ile. Privée de Port-Louis la France devait chercher d'autres mouillages sûrs que La Réunion n'a pas : Madagascar offrait sa côte découpée. Mais postée désormais à proximité de la même côte, l'Angleterre devait utiliser Maurice comme tête de pont pour

faire pénétrer dans la vaste contrée convoitée son influence tour à tour insinuante et brutale.

Heureusement La Réunion ne faillit pas à sa tâche historique.

Le duel commence. Sir Robert Farquhar prétendant que Madagascar est une dépendance de France qu'il gouverne, proclame Madagascar possession anglaise par droit de conquête, envoie des colons anglais à Port Louquez et venge leur massacre.

La Réunion proteste contre cette prétention. Farquhar insiste. Bien que désavoué par son gouvernement pour sa bizarre interprétation du traité de Paris, il envoie à Tananarive une mission dirigée par Lesage, puis par James Hastie, Stanfel et Pye pour négocier un traité avec Radama 1^{er} et revendique des droits commerciaux au moins égaux à ceux de la France.

Les Gouverneurs de Bourbon, Bouvet de Lozier chargé par le Ministre de régler la rétrocession de Madagascar, puis Lafitte du Courteil, Milius, Desbassayns de Richemont, luttent pied à pied contre la diplomatie de Farquhar et contre les agissements de ses agents ; ils appuient Jean-René contre Radama, ils font reprendre possession de Sainte-Marie, de Tintingue et y placent des postes militaires (1818-1819). L'ardent et malheureux Sylvain Roux, auquel notre ancien député Louis Brunet, a rendu dans un beau livre un hommage mérité, étend notre influence sur la côte Est.

Dans toutes ces affaires, les efforts des Réunionnais, les avis du Conseil privé soutinrent l'initiative des Gouverneurs et les encouragèrent en mainte circonstance à placer le pouvoir central en face du fait accompli.

Il n'est pas indifférent de faire remarquer que la fondation de la colonie de Sainte-Marie, si riche en conséquences heureuses, est due à un professeur du collège de l'île Bourbon, Albrand ; ni que la convention qui donna en 1831 Mayotte à la France offrait en compensation au sultan Andrian Souli, avec une rente de 5.000 frs, l'éducation de deux de ses enfants à notre collège.

Sans insister sur ces mille détails, je me borne à rappeler que ce fut un grand homme politique de La Réunion, de Rontaunay, qui négocia après le bombardement de Tananarive un traité, désavoué avant que de naître, par l'attitude anglophile de Louis Philippe, et que l'habile politique de l'amiral de Hell, gouverneur de Bourbon, est à la fois consacrée par la fondation de Hell-Bourg, notre beau sanatorium réunionnais et par celle de Hell-Ville dans l'île de Nosy-Bé qu'il donna à la France.

Dès que des assemblées élues fonctionnèrent à La Réunion (Conseil Général en 1832, Conseil Colonial de 1833 à 1848, Conseil Général depuis 1855,) la colonie ne manqua point d'attirer solennellement l'attention de la France sur ses intérêts et sur ses droits à Madagascar.

De toutes ces adresses qui mieux que la timide voix des Gouverneurs précédents exprimaient hautement la volonté populaire, je ne retiendrai qu'une, celle qui, votée à l'unanimité et portée à la tribune à la Chambre des Députés par l'éloquent et noble vieillard (1) que nous avons conduit il y a deux semaines à sa dernière demeure, décida le 28 mars 1884 de la guerre contre les Hovas.

En voici le texte signé des noms suivants : Azéma, Féry d'Esclands, Crestien, A. Babet, Brunet, Cornu, Desjardins, Drouhet, Gérard, Hugot, Lahuppe, Laperrière, de Laprade, Larrée, Potier, Robert, Senaud.

Adresse au Gouvernement de la République et au Parlement.

« Depuis plus de deux cents ans l'île de Madagascar appartient à la France et a été occupée sans interruption par des Français.

« La métropole et notre colonie ont payé du sang de leurs enfants le droit de voir flotter le pavillon national sur la Grande Terre.

(1) Charles Dur-au de Vaulcomte, ancien député, mort le 13 octobre 1921.

« L'histoire des sacrifices faits pour consacrer ce droit a été retracée éloquemment à la Chambre des Députés par les représentants de l'île de La Réunion et par d'autres membres distingués du Parlement.

« Nous ne vous parlerons pas du rôle qu'ont joué nos compatriotes de l'île de La Réunion pendant cette longue période. Comme soldats, comme marins, ils ont occupé une place honorable dans l'armée et dans la flotte de la France ; comme pionniers, ils ont colonisé l'île de Madagascar, cette France orientale, et ne l'ont jamais abandonnée. Un grand nombre d'entre eux ont payé de leurs biens et de leur vie ce dévouement à la mère patrie et à la civilisation.

« Ce n'est pas là, il est vrai, un titre qu'il convient d'invoquer devant vous. L'amour de la patrie est une vertu française. Ce n'est pas auprès des représentants de la France que les Français d'outre-mer viendraient se faire honneur d'une telle vertu.

« Mais qu'il nous soit permis de vous rappeler que l'île de La Réunion a toujours considéré la terre de Madagascar, comme une terre française, comme un prolongement de la patrie, et que c'est la France elle-même qui l'a entretenue dans cette pensée et a encouragé l'expansion vers Madagascar de nos capitaux et de nos populations.

« Qu'il nous soit permis de vous rappeler que, naguère encore, par une indigne violation du droit des gens, nos nationaux ont été maltraités par une peuplade barbare et expulsés des domaines qui leur avaient été concédés ou qu'ils avaient acquis...

« L'île de Madagascar vous appartient ; nous vous demandons d'occuper définitivement une terre qui est à vous, qui est votre bien, le bien de la France ».

A l'unanimité, le Conseil Général adopta.

Lorsque La Réunion obtint le droit d'être représentée au Parlement, la tâche principale de ses députés François de Mahy, Dureau de Vaulcomte, Louis Brunet, de son sénateur Théodore Drouhet, fut de déterminer en Fran-

ce un mouvement d'opinion pour l'occupation de Madagascar.

Animés d'un même zèle, mais doués de qualités diverses, l'un, François de Mahy, conquérait l'opinion de ses collègues, à la sympathie desquels il dut d'être successivement questeur et vice-président de la Chambre, ministre de l'Agriculture, ministre de la Marine et des Colonies ; l'autre, Louis Brunet, brillant conférencier, ardent journaliste, remuait l'opinion publique par ses brochures et ses livres ; Drouhet les secondait au Sénat ; de sa retraite prématurée, Dureau de Vaulcomte faisait battre le cœur du petit pays au même rythme que celui de la France d'année en année plus conquise à notre thèse.

Lorsqu'une vive campagne de discours, de conférences, de brochures, de livres et mille interventions dans les conseils ou s'élabore la politique française, eurent abouti à l'expédition de 1883-84-85, un beau mouvement d'enthousiasme secoua notre île et ses enfants revendiquèrent l'honneur de participer à la guerre et d'aller, selon le règlement des Bourbonnais dans les campagnes de l'Inde, les premiers au feu.

Deux compagnies d'abord, quatre ensuite formèrent le bataillon des Volontaires de La Réunion. Pour qualifier leur conduite, je laisse la parole à leur chef, le contre-amiral Miot, commandant en chef la division navale de la Mer des Indes. Les textes officiels ont parfois de l'éloquence, souvent de l'impartialité. Voici le texte in extenso de l'ordre du jour qui accompagna la dissolution du bataillon une fois la campagne terminée.

« Conformément aux ordres du Ministre de la Marine, le bataillon des volontaires de La Réunion sera embarqué prochainement sur la « Seudre » pour être rapatrié à Bourbon et y être congédié.

« Avant de se séparer de ce bataillon, le commandant en chef est heureux de lui transmettre les félicitations du Gouvernement et celle du pays pour la part active que les Volontaires ont prise dans les opérations de la Campagne.

« Il remercie personnellement les officiers, sous-officiers et soldats du concours qu'ils lui ont toujours prêté tant par leur bon esprit et leur discipline que par leur bravoure quand il a eu à l'éprouver.

« Tous, officiers, sous-officiers et soldats vous vous êtes montrés les dignes enfants de la France.

Fait à Tamatave, le 15 janvier 1886.

Le Contre-Amiral Commandant en Chef.

Signé : MIOT. »

Dix ans plus tard la faiblesse de nos gouvernants qui n'avaient pu obtenir de cette campagne que Diégo-Suarez, cinq millions et des droits aussitôt contestés par les Hovas, amena nos représentants à exiger une deuxième expédition, décisive celle-là.

Derechef les enrôlements volontaires se multiplièrent dans une Réunion galvanisée. A la tête du mouvement, avec Georges Richard, étaient deux jeunes répétiteurs du Lycée, René Francières et Emile Le Vigoureux. Un nouveau bataillon créole, 4 compagnies de 150 hommes, partit de notre île le 19 mars 1895 et à peine débarqué à Diégo-Suarez, mérita par une attaque brillante d'être cité à l'ordre du corps expéditionnaire.

Ordre général :

Félicitations de Monsieur le Général Commandant l'avant-Garde du corps expéditionnaire.

Le Général commandant l'avant-Garde du corps expéditionnaire porte à la connaissance des troupes que, dans la nuit du 12 avril, le bataillon des volontaires créoles de La Réunion soutenu par deux compagnies d'Infanterie de Marine du bataillon de Diégo, a enlevé à la baïonnette les défenses du point 6.

L'ennemi surpris a évacué précipitamment, non seulement le point 6, mais le camp retranché d'Ambouimari-

na, où nos troupes, qui l'ont occupé le 14, ont trouvé des approvisionnements considérables.

Cette opération, bien préparée et vigoureusement exécutée, a fait honneur aux chefs et aux troupes qui y ont pris part et leur donne droit aux félicitations du corps expéditionnaire.

Au Quartier Général à Majunga, le 21 avril 1895.

Le Général commandant l'avant-Garde du corps expéditionnaire.

Signé : METZINGER.

L'engagement contracté par les volontaires portait qu'ils prendraient part à l'expédition sur Tananarive; ils y avaient fait insérer la clause glorieuse et déjà séculaire, qu'ils marcheraient en tête et seraient les premiers au feu. Par suite de jalousies mesquines on tenta d'abord de les laisser à Diégo-Suarez; ils protestèrent; les généraux Voyron et Metzinger firent droit à leurs réclamations; ils marchèrent en tête de la colonne expéditionnaire jusqu'à Ambato; mais ils ne purent obtenir de faire partie de la colonne volante du général Duchesne, qui s'empara de Tananarive. Fut-ce à cause de la saison, froide sur les hauteurs de l'Imerina, dont on pensa qu'ils n'avaient pas l'habitude? Fut-ce par un ostracisme injustifié ou par jalousie? L'histoire le dira. Bornons-nous à rappeler leur belle conduite au point 6 et le fait qu'ils rapportèrent à La Réunion deux drapeaux conquis sur les Hovas.

Ils achevèrent leur campagne dans la zone des étapes sur les bords meurtriers de la Betsiboka.

Combien hélas! ont payé de leur sang cette terre enfin française. Ils suivaient la tradition de leurs ancêtres; frère le garnison postée ici par Colbert, ils ont vu à plus de cent ans d'intervalle réaliser la grande idée pour laquelle leurs grands-pères et leurs pères avaient lutté; ils ont vu notre victoire, et leurs yeux hagards se sont fermés sur cette vision grandiose.

Après demain, au cimetière des Volontaires, un orateur délicat et éloquent, leur jeune frère d'armes à 20 ans d'in-

tervalle, évoquera devant vous leur mémoire. Admironons-les ; ne les plaignons pas ; ils ont vu par leur sang Madagascar rachetée.

L'action énergique et inlassable des deux députés de La Réunion, François de Mahy et Louis Brunet, compléta politiquement cette victoire militaire en exigeant du Gouvernement que Madagascar fût proclamée colonie française et non pays de protectorat, comme le voulait l'Angleterre.

Ainsi la prescription de nos droits sur la Grande Ile a été empêchée par les Réunionnais, la conquête en a été préchée par eux et payée en partie de leur sang, l'annexion en a été faite sous la pression de leurs députés. Quant aux secours en argent, en vivres, en médicaments, en personnel sanitaire, en réconfortante et fraternelle charité, les soldats du corps expéditionnaire savent seuls ce qu'ils ont reçu de La Réunion, en outre de la vie que tant de blessés et de malades ont due à leur hospitalisation chez nous, quand une administration aveugle et entêtée se décida enfin à épargner aux rapatriés malades le sinistre passage de la mer Rouge, ce torride et sanglant cimetière.

Mais la victoire militaire de 1895 n'a été que l'aboutissement d'une longue série d'efforts.

Bourbon, l'île Bonaparte, l'île de La Réunion, un seul cœur sous la diversité des noms imposés par les régimes successifs, a patiemment et longuement conquis ce riche pays à la France.

Aujourd'hui encore l'immense majorité de sa population française est formée de Réunionnais. Il fut un temps où ils étaient seuls. Les plus anciens colons, les plus anciens commerçants, Robin, par exemple, le doyen des pharmaciens de la Grande Ile étaient, sont encore des Réunionnais. Le premier organisateur du service des postes, le premier organisateur du service des Douanes après 1885 furent des Réunionnais, Jules Loupy, Joseph de Heulme. Le premier qui traça les plans d'Antsirane, au ourd'hui ville populeuse et capitale de la province de Diégo-Suarez est un Réunionnais, Joseph Dupont. Les premiers timbres-poste de

Diégo-Suarez furent dessinés et gravés par un Réunionnais, Terrentroy. Dix des missionnaires qui ont ouvert l'île à la France et lutté contre l'influence des pasteurs méthodistes anglais sont des Réunionnais : Henri, Léon, Joseph et Athanase de Villele, quatre représentants de cette famille qui a donné un grand ministre à la France ; Pierre Campenon, Ambroise Cadet, Augustin Murat, Michel et Vitalien Mussard, François de la Giroday.

Leur ordre créa à La Réunion en 1851 pour de jeunes malgaches l'établissement de la Ressource et celui de Nazareth à proximité de St-Denis. Une centaine de jeunes gens, une cinquantaine de jeunes filles de Madagascar « les plus capables et les plus intelligentes étaient ainsi transplantés au centre d'un pays civilisé, et reportés ensuite sur le sol natal pour y faire l'application de ce qu'ils avaient appris et y devenir à leur tour les apôtres et les civilisateurs de leurs compatriotes » (1)

A la même tâche d'éducation, mais sous une autre forme, ont collaboré, l'un pendant 100 ans, l'autre pendant 50, le vieux Lycée de Maingard, de Rabany, de Drouhet et ce collège de St-Pierre dont l'un des meilleurs professeurs et l'un des plus remarquables élèves président tous deux cette séance. L'un et l'autre ont constitué ces fortes phalanges d'élèves dont chaque unité, administrateur, magistrat, officier, médecin de colonisation, commis des services civils ou indigènes est devenu un chef au dehors.

Mieux que tout autre, Monsieur le Gouverneur Général, vous avez su apprécier leur mérite et leur faire un affectueux accueil ; nous vous en sommes profondément reconnaissants ; la France doit l'être aussi. Ces Français transplantés à La Réunion sont parfaitement adaptés aux tâches coloniales. Ils ont le goût de la colonisation dans le sang. Leur sante physique et leur sante morale ne souf-

(1) Lettre du P. Jouen, préfet apostolique de Madagascar à M. Choiselat (1851).

frent pas de la vie des tropiques. Ils reconstituent autour d'eux, dans des paysages neufs, la vie Vieille-France que l'on continue de mener à Bourbon. Ils ont le goût des arts et en même temps, très aiguisé, le sens précis des possibilités politiques et sociales.

Certes, La Réunion souffre de cet exode ; ce sang qu'elle prodigue au dehors entraîne pour elle une anémie glorieuse, mais dangereuse. Il appartient à la sympathie agissante de ses fils et des Colonies qui sont aussi ses filles de lui faciliter la réparation de ses forces et la création sans cesse accrue de nouvelles élites.

Ce ne sont pas seulement des chefs qu'elle exporte, mais tous les cadres des armées du travail. On a vu après la conquête, deux populeux quartiers de St-Pierre, Casabonne et la Terre-Sainte, émigrer presque tout entier à Tamatave et à Diégo-Suarez. Ainsi sont partis d'un peu partout nos meilleurs ouvriers. Il nous faut songer à en former d'autres dans des écoles professionnelles qui pourront à la fois fonctionner pour nous et pour Madagascar.

De même, nos instituteurs se sont sentis attirés vers la tâche immense et les belles perspectives d'avenir de la Grande Ile. Depuis 1914 près du tiers du personnel de notre enseignement primaire a passé la mer. Nos écoles en souffrent, mais de sages mesures peuvent y porter remède sans nous enlever ce rôle glorieux de missionnaires de la pensée française.

Car cette vieille colonie — disons mieux — cette vieille province française détachée au seuil de la mer des Indes avec son caractère, ses mœurs, sa tradition, sa culture, toutes choses qu'on ne crée pas en cinquante ans, même avec des millions tout neufs, pour y être à la fois une sen-

tinelle et un dépôt d'énergie, une voix d'alerte et de revendication, un foyer de colonisation militaire et civile, doit conserver et agrandir son rôle.

L'antique pépinière de chefs et de colons, malgré les orages qui ont fondu sur elle, est encore debout. Nous saurons entretenir sa sève.

Fidèle à la tâche active et glorieuse qu'elle a remplie pendant une histoire près de trois fois séculaire, La Réunion rayonnera longtemps encore sur la mer que sans l'impérialisme de Louis XV qui perdit l'Hindoustan, les Français, ceux d'ici et ceux d'Europe, auraient aujourd'hui pleinement le droit d'appeler *Mare Nostrum*.

RAPHAËL BARQUISSAU.

